

Le 8 avril 2026

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE

A

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 14 avril 2026 à 18 heures 30

A la
MAIRIE DE VAL-DE-VIRVÉE
18 Rue d'Aubie
AUBIE-ET-ESPESSAS
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Christophe MARTIAL



Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 09 février 2026
- 2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2026
- 3- Finances - Règlement budgétaire et financier
- 4- Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2025
- 5- Finances - Budget Principal - Compte Administratif 2025
- 6- Finances - Budget Principal - Affectation du résultat 2025
- 7- Finances - Budget Principal - Débat d'Orientation Budgétaire
- 8- Finances - Subvention à l'association ECLA&E
- 9- Finances - Avenants MAPA Rénovation énergétique de l'école Jacques COLAVOLPE
- 10- CCAS - Election des membres élus du Conseil d'administration
- 11- SDEEG - Election des représentants
- 12- Commission Communale des Impôts Directs - Elections des membres
- 13- CNAS - Désignation des délégués
- 14- Conseils d'écoles - Election des représentants de la Mairie
- 15- Gironde Ressources - Désignation des représentants auprès de
- 16- Commissions communales - Constitution
- 17- Convention d'occupation du domaine public relative à l'implantation de stations de vélos en libre-service et/ou d'abris vélos sécurisés sur le territoire de Val-de-Virvée
- 18- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences - Article L2122-22 du CGCT